



Commissions d'intervention

Par Niala

Bonjour - Ma banque me facture des commissions d'intervention sans me prévenir et sans me dire pourquoi - Je voudrai savoir exactement pour quelles écritures débitrices ces commissions s'applique pour que je puisse controler , sinon ma banque peut faire ce qu'elle veut , quand elle veut - Cela n'est pas normal - Que puis-je faire ? - Avec mes Remerciements et mes Salutations distinguées -

Par alain1707

Besoin d'un conseil juridique, une aide juridique, question juridique, assistance ou consultation ? Posez-la à un de nos avocats ou un de nos juriste. C'est confidentiel et gratuit
On vous offre un véritable engagement de qualité. <http://conseils-avocat.fr> ou appelez le ?(+33) 09 75 12 84 50